



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

DEVIS POUR LA FORMATION

Les enfants à besoins spécifiques

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Le cours, les cycles, les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sage-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



Quelles questions pour les professionnels et pour les candidats ?

Selon la convention de la Haye, si l'adoption est une forme de filiation, elle est avant tout considérée comme une mesure de protection de l'enfance.

Depuis quelques années déjà, les enfants proposés à l'adoption, notamment à l'international, sont de plus en plus souvent des enfants dits « à besoins spécifiques ». Ces enfants, plus âgés, en fratrie ou porteurs de pathologies variées, ne correspondent pas, la plupart du temps, aux enfants espérés et attendus par les candidats à l'adoption dans leur projet initial. Cette modification amène de facto chacun à réviser et interroger ses positions.

Y a-t-il un profil spécifique de parents pour ces enfants ? Les candidats sont-ils en capacité de « mesurer » leurs limites au regard de leur désir d'enfant ? Comment les professionnels peuvent-ils se situer dans la recherche d'un équilibre entre désir et capacité ?

Conçu et animé par Fanny Cohen-Herlem, pédopsychiatre et Anne de Truchis, pédiatre.

Stage

SM18-31

Tarif

750 €

Dates

14-15-16 mars 2018

MERCREDI 14 MARS 2018

Présentation de la formation, recueil des attentes.

État des lieux de l'adoption en 2016.

Rôle et organisation des consultations d'adoption.

Travail en groupes à partir de situations apportées par les professionnels.

Mise en commun et confrontation.

Soutien à la parentalité adoptive : notion de parentalité, idées reçues et représentations, spécificité de la parentalité adoptive. 9 h à 13 h

Fanny Cohen-Herlem, pédopsychiatre ; directeur médical au service des Hauts-de-Seine « association Olga Spitzer », Colombes ; membre du Conseil supérieur de l'adoption ; psychiatre conseil attachée au Centre international de référence pour les droits de l'enfant privé de famille ; attachée au secrétariat général du Service social international.

Les besoins des bébés et des enfants.

Ateliers et apports théoriques : le développement des enfants/ des enfants adoptés, la construction de la personnalité.

Les enfants dits à besoins spécifiques ont-ils des besoins psychologiques particuliers? ... 14 h à 17 h
Fanny Cohen-Herlem

JEUDI 15 MARS 2018

Éthique dans l'adoption, quelques rappels et références.

Les « listes » Thai et Bulgares.

Ateliers pour se mettre à la place des candidats à qui sont proposées ces listes pour un « meilleur apparentement » : enfant maltraité ou carencé.

Topo sur les effets de la maltraitance/de la carence.

Mise en commun, commentaires du groupe, confrontation à l'expérience clinique des formatrices 9 h à 13 h

Fanny Cohen-Herlem

Anne de Truchis, pédiatre à la Consultation d'orientation et de conseil en adoption (COCA) de Versailles.

Les enfants à besoins spécifiques.

Ateliers pour se mettre à la place des candidats à qui sont proposées ces listes pour « un meilleur apparentement » : enfant grand, dans une fratrie.

Topo sur les effets de l'âge et sur les effets de la fratrie.

Mise en commun, commentaires du groupe, confrontation à l'expérience clinique des formatrices 14 h à 17 h

Fanny Cohen-Herlem et Anne de Truchis

VENDREDI 16 MARS 2018

Élaboration de lignes d'appui pour les entretiens dans le but de constituer un référentiel.

Reprise et rédaction d'un référentiel commun 9 h à 13 h
Fanny Cohen-Herlem et Anne de Truchis

Le refus d'agrément pour adopter les enfants à besoins spécifiques.

Le refus d'extension d'agrément.

Conclusion et bilan de la formation 14 h à 17 h
Fanny Cohen-Herlem et Anne de Truchis